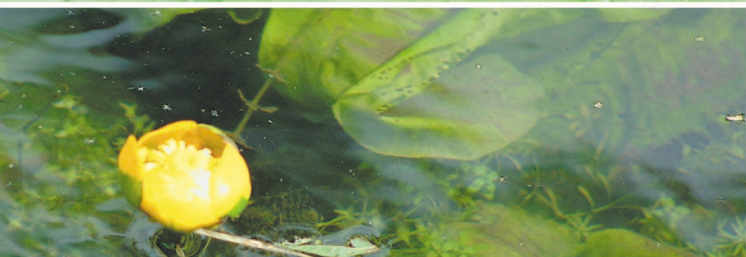


la lettre



n°1
décembre 2006

du SAGE Yèvre-Auron



édito

Un tournant dans l'élaboration du SAGE

C'est à l'échelle des bassins versants de l'Yèvre et de l'Auron qu'une large concertation devra nous conduire vers une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques. L'objectif étant de concilier la satisfaction des usages, la préservation et la valorisation de notre patrimoine naturel, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est l'outil privilégié pour parvenir à cet objectif.

Depuis l'installation de la Commission Locale de l'Eau en janvier 2004, nous avons déjà réalisé les 2 premières des 6 étapes de l'élaboration du SAGE Yèvre-Auron : l'état des lieux et le diagnostic. Ces 2 étapes nous ont permis d'appréhender les interactions usages/ressources, d'identifier les convergences et divergences d'intérêts ainsi que les atouts et faiblesse du territoire.

Le SAGE entre maintenant dans la troisième étape de son élaboration : la définition des tendances et des scénarios, consacrée à l'étude des perspectives, à la volonté d'anticipation et de projection dans l'avenir.

L'élaboration du SAGE puis sa mise en œuvre constituent un travail de grande ampleur qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs de l'eau du territoire. Cette mobilisation ne pourra se faire sans l'information et la sensibilisation des partenaires : la lettre du SAGE doit y contribuer et vous permettre de suivre l'état d'avancement de la procédure et de découvrir différentes démarches ou actions menées sur le bassin versant.

Yvon Beuchon
Président de la CLE

sommaire

- > 2 & 3 **Le SAGE Yèvre-Auron : optimiser la gestion de nos ressources en eau**
- > 3 **La structure porteuse du SAGE**
- > 4 **Actualités & Agenda**



Le SAGE Yèvre-Auron : optimiser la gestion de nos ressources en eau

Un SAGE c'est quoi ?

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil de gestion locale de l'eau. Son principe a été posé par la loi sur l'eau de 1992 : c'est un outil de gestion et de planification de l'usage de la ressource et de sa préservation à l'échelle d'un bassin versant de taille " humaine " ou sous bassin versant. Il est conduit par la Commission Locale de l'Eau, la CLE.

La CLE anime le processus de concertation, définit les axes de travail, recherche les moyens de financement, organise la mise en œuvre du SAGE avec une volonté majeure : réussir la concertation interne et externe, et anticiper les conflits d'usages.

en chiffres :

le SAGE Yèvre-Auron c'est :

- Un bassin versant de 2 363 km²
- 126 communes
- 170 000 habitants environ
- 2 départements : Allier et Cher
- 2 régions : Auvergne et Centre



Le SAGE est doté d'une portée juridique car les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles avec ses dispositions. Les autres décisions administratives doivent prendre en compte les dispositions des SAGE.

Cette démarche s'intègre complètement dans une gestion globale de l'eau réalisée au sein du SDAGE – Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux à l'échelle d'un grand bassin versant. Le principe de cette gestion globale : il faut gérer une ressource unique en conciliant intérêts économiques et équilibre écologique. Le SDAGE qui nous concerne, en cours de révision, est mené par l'Agence de l'Eau à l'échelle du bassin Loire – Bretagne. Le SDAGE Loire – Bretagne révisé constituera un cadre de référence pour le SAGE Yèvre – Auron.



Mémo : Le bassin versant

Surface d'alimentation d'un cours d'eau : aire limitée par le contour à l'intérieur duquel toutes les eaux s'écoulent en surface et en souterrain vers un cours d'eau.



De l'émergence à la mise en œuvre du SAGE

Août 2003

Janvier 2004

Décembre 2005

Juin 2006

ÉMERGENCE

PRÉ-ÉLABORATION

ÉLABORATION

MISE EN OEUVRE

Arrêté préfectoral définissant le périmètre

Composition CLE

Arrêté préfectoral constituant la CLE

Validation état des lieux

Validation diagnostic

Tendances & scénarios | Choix de la stratégie | Rédaction du SAGE

Arrêté préfectoral approuvant le SAGE

Où en est notre SAGE ?

Depuis la constitution de la CLE en décembre 2003, le SAGE est en cours d'élaboration. L'enjeu était de taille car la ressource sur notre sous bassin est fragile tant au niveau quantitatif que qualitatif et reste très sollicitée. Notre approche a été à la hauteur de cet enjeu grâce à un état des lieux très complet et un diagnostic très objectif.

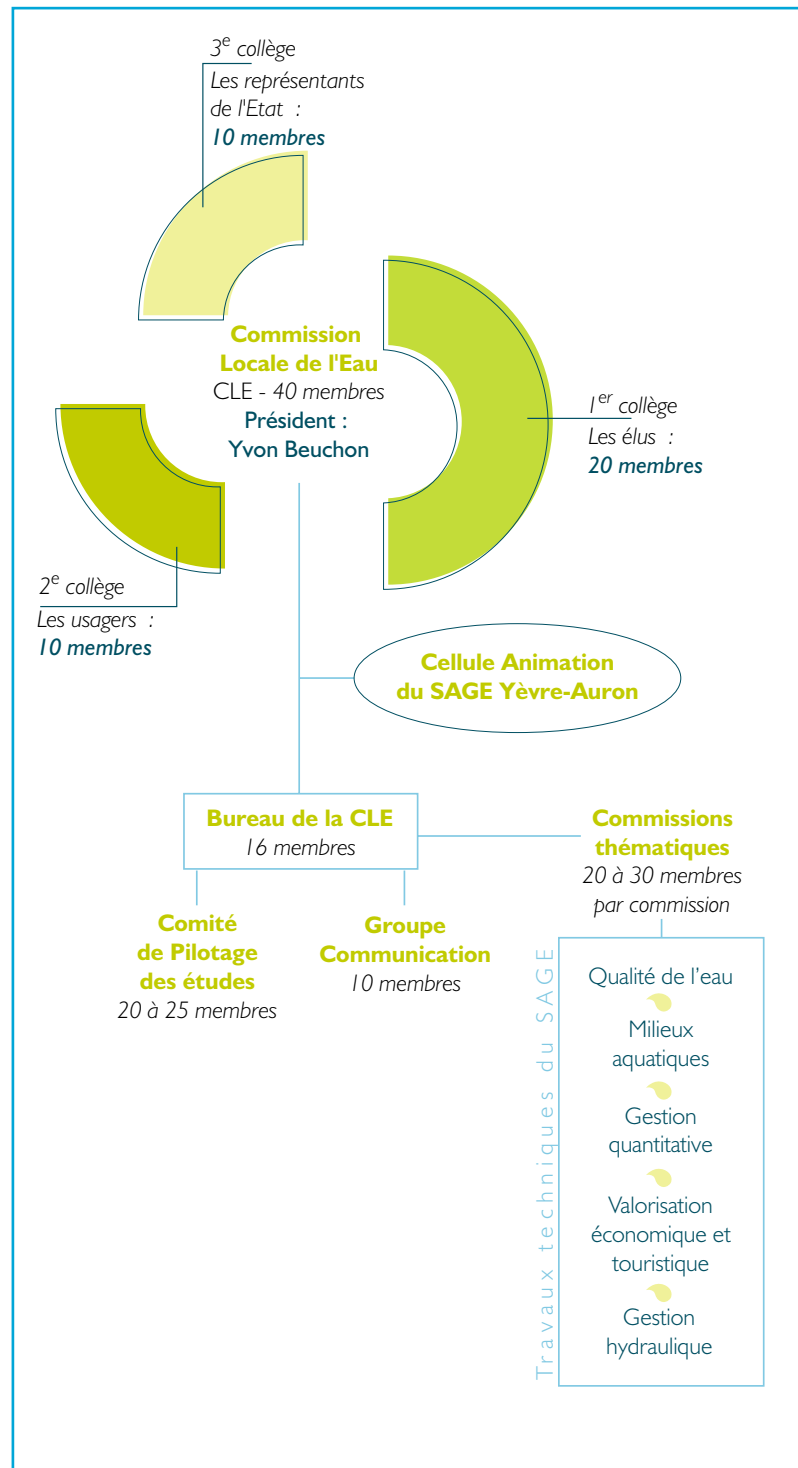
L'élaboration du SAGE Yèvre-Auron entre maintenant dans sa troisième étape : tendances et scénarios. Cette étape vise à se projeter dans l'avenir afin de simuler l'évolution de l'état de la ressource en fonction des paramètres probables de son usage.

Ces scénarios proposés permettront d'apprécier globalement les enjeux et les risques pour les milieux et les usages.



Enfin...

Le SAGE est un guide de la gestion de l'eau qui deviendra la référence obligatoire pour les services de l'état et les collectivités locales : leurs décisions et projets liés à l'eau devront être compatibles avec celui-ci.



partenaires

La **structure porteuse** du SAGE

Le Conseil général du Cher

La CLE n'a pas de personnalité juridique, c'est une instance de représentation et de délibération. Elle a donc obligation de s'adosser à une structure ayant existence juridique pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux du SAGE. La structure porteuse du SAGE Yèvre-Auron est le Conseil Général du Cher.

Par ailleurs, la concertation autour du SAGE, qui débouche sur des choix politiques pour la gestion locale de l'eau, s'appuie sur un important travail d'acquisition de connaissances. Pour mener à bien les travaux d'élaboration et de

mise en œuvre du SAGE, la CLE s'appuie sur une équipe technique permanente : c'est la cellule d'animation, embauchée par la structure porteuse du SAGE.

La cellule d'animation du SAGE Yèvre-Auron :

Elle est constituée d'un animateur, ingénieur chargé de mission à plein temps et d'un quart temps de secrétariat. La cellule d'animation du SAGE est intégrée à la Direction du Développement Durable, de l'Environnement et de l'Agriculture au sein du Service Environnement du Conseil général du Cher.

Nouvelles têtes !

La cellule animation du SAGE a été renouvelée au cours du second semestre 2006. Vincent CADORET est désormais le nouvel animateur du SAGE et le secrétariat est maintenant assuré par Christine CAJAL. Ils mettent d'ores et déjà tout en œuvre pour mener à bien les projets en cours et mettre en place les éléments nécessaires à la poursuite de l'élaboration du SAGE.

Communication

Une agence de communication travaille avec la cellule animation et le groupe communication du SAGE pour élaborer les nouveaux supports de communication, tels que cette lettre d'information ou les panneaux d'expositions.

Prévoir pour éviter le manque

Un protocole expérimental de gestion volumétrique de l'eau d'irrigation a été mis en place sur les bassins versants de l'Auron, des Rampennes, du Colin, de l'Ouatier et du Langis. Ce protocole vise à assurer une gestion préventive de la ressource pour éviter une pénurie au cours des mois de juillet et août.

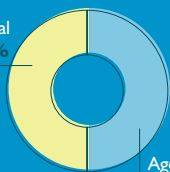
- Première semaine d'avril 2007 : semaine du Développement Durable. **Rencontre sur le thème de la gestion de l'eau** à l'attention des maires du département, des acteurs techniques et institutionnels. Il est envisageable de traiter des 5 SAGE du département et de faire le lien avec le projet Cher 2015 et la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).
- Premier semestre 2007 : les commissions thématiques du SAGE travailleront sur les thèmes de la **morphologie des cours d'eau et du Canal de Berry**.
- Second semestre 2007 : prochaine **séance plénière de la CLE**. Un état d'avancement de l'étape "Tendances et Scénarios" sera présenté.



le SAGE...

ANIMATION ET ACTIONS DE COMMUNICATION :

Conseil général du Cher : 50%



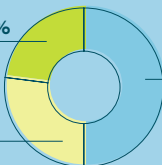
Agence de l'eau Loire-Bretagne : 50%

Qui finance le SAGE ?

ETAT DES LIEUX & DIAGNOSTIC DU SAGE

Europe : 23%

Conseil général du Cher : 27%



Agence de l'eau Loire-Bretagne : 50%

Contacts des partenaires du SAGE

Agence de l'Eau • M. MUNOZ • Tél. : 02 38 64 47 69
MISE 18 • M. PETITGUYOT • Tél. : 02 48 23 75 12
DIREN Centre • M. SAPPEY • Tél. : 02 38 49 96 98
Conseil Supérieur de la Pêche • M. BOUTEVILLAIN • Tél. : 02 48 21 32 79
Chambre d'agriculture • Mme BESSIN • Tél. : 02 48 23 04 95
Nature 18 • Mme MITERNIQUE • Tél. : 02 48 70 76 26
Fédération de Pêche • Tél. : 02 48 66 68 90
Conservatoire du Patrimoine Naturel (CPN) • M. DOITRAN • Tél. 02 48 83 00 28



Commission Locale de l'Eau Yèvre-Auron

Cellule Animation du SAGE
Contact : Vincent Cadoret
 Conseil Général du Cher
 DDDEA, Service Environnement
 Place Marcel Plaisant - 18023 Bourges Cedex
 Tél. 02 48 27 81 82 - Fax 02 48 27 69 30
 Mail : sage.yevre-auron@cgl18.fr

Directeur de la publication : Yvon Beuchon
Rédacteur en chef : Vincent Cadoret
Comité de rédaction : groupe communication du SAGE
Crédit photos : CG18
Conception & réalisation : Quadrilatère communication
 N° ISSN en cours
 Dépôt légal : décembre 2006